Document generated on 06/06/2025 10:31 a.m.

Nouvelles pratiques sociales

La violence conjugale en contexte migratoire
Combiner une pratique réflexive, des savoirs multiples et une éthique professionnelle

Fanta Fané, Marie Beaulieu and Annick Lenoir

Volume 32, Number 1, Spring 2021

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1080881ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1080881ar

See table of contents

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1703-9312 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Fané, F., Beaulieu, M. & Lenoir, A. (2021). La violence conjugale en contexte migratoire : combiner une pratique réflexive, des savoirs multiples et une éthique professionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, *32*(1), 282–290. https://doi.org/10.7202/1080881ar

Article abstract

This reflection focuses on the issue of intimate partner violence in ethnocultural communities. Our comments aim to shed light on certain approaches and/or intervention practices that are poorly adapted to the needs and expectations of ethnocultural communities while proposing new avenues to improve prevention and direct intervention. In this article, we also reiterate the relevance of appropriating an ethical approach in a practice context as a means of enabling practitioners to acquire a critical and analytical mind in the face of the complexity of the situations encountered.

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

La violence conjugale en contexte migratoire

Combiner une pratique réflexive, des savoirs multiples et une éthique professionnelle

Fanta FANÉ
Candidate au doctorat en gérontologie
Université de Sherbrooke

Marie BEAULIEU
Professeure titulaire
École de Service social de l'Université de Sherbrooke

Annick LENOIR
Professeure titulaire
École de Service social de l'Université de Sherbrooke

Cette réflexion porte sur la problématique de la violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles. Nos propos visent à faire la lumière sur certaines approches ou pratiques d'intervention peu adaptées aux besoins et aux attentes des communautés ethnoculturelles, tout en proposant de nouvelles avenues pour bonifier la prévention et l'intervention directe. Dans cet article, nous réitérons également la pertinence de s'approprier une démarche éthique en contexte de pratique comme moyen permettant aux intervenantes de se doter d'un esprit critique et analytique face à la complexité des situations rencontrées.

Mots clés : violence conjugale, communauté ethnoculturelle, intervention, éthique professionnelle.

This reflection focuses on the issue of intimate partner violence in ethnocultural communities. Our comments aim to shed light on certain approaches and/or intervention practices that are poorly adapted to the needs and expectations of ethnocultural communities while proposing new avenues to improve prevention and direct intervention. In this article, we also reiterate the relevance of appropriating an ethical approach in a practice context as a means of enabling practitioners to acquire a critical and analytical mind in the face of the complexity of the situations encountered.

Keywords : domestic violence, ethnocultural community, intervention, professional ethics.

INTRODUCTION

Les modèles théoriques et pratiques élaborés pour prévenir et agir sur la violence conjugale sont d'une grande diversité. Alors que certains chercheurs abordent les dimensions cognitives, psychologiques et interpersonnelles dans les situations de violence conjugale (Lessard *et al*., 2015), d'autres se réfèrent aux théories féministes qui, bien que diversifiées (Collin, s.d.), ont en commun la mise en cause des inégalités entre les genres.

Cependant, quelques critiques sont adressées à l'approche féministe décrite comme relevant d'une pensée essentiellement « blanche et occidentale » ne prenant pas en considération les spécificités des communautés ethnoculturelles (Corbeil et Marchand, 2007). Dans les années 1990, une étude traitant des difficultés de pratique de 40 intervenantes sociales à Montréal soulignait déjà « des incidents critiques résultant de situations d'incompréhensions interculturelles survenues entre elles et leur clientèle-femme et familles d'immigration récente » (Legault, 1993, p. 63). Presque 30 ans plus tard,

une recherche qualitative menée sur l'accessibilité aux services pour les femmes immigrantes en Estrie[1], à laquelle nous avons participé, dénonce le fait que certaines intervenantes soient insuffisamment sensibilisées à la réalité socioculturelle des populations venues d'autres contrées (La Méridienne, 2016). En effet, les femmes immigrantes et celles des communautés ethnoculturelles font face à des défis multiples et, dans bien des cas, identiques : barrières linguistiques ou culturelles, méconnaissance des institutions ou des modes de fonctionnement, approches ou pratiques d'intervention inadaptées à leurs besoins, etc. (Fané, 2018 ; La Méridienne, 2016), et ce, de l'étape de la demande d'aide initiale à celle de l'intervention proprement dite.

Cet article s'appuie sur une démarche réflexive qui nous invite, en tant qu'intervenante, à épouser un positionnement critique à l'égard des approches promues en contexte interculturel et de violence conjugale, qu'elles soient plus psychologisantes ou plus féministes ainsi qu'à miser sur des pratiques prudentielles (Champy, 2017) dans le traitement de situations complexes et singulières (Molina, 2016) pouvant concerner la clientèle-femme.

Partant de notre travail d'essai à la maîtrise en travail social réalisé à la suite d'un stage effectué dans une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (Fane, 2018) et de nos diverses expériences en tant qu'intervenantes, ce texte propose des réflexions générales dans le champ de la prévention et de l'intervention en contexte de violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles. D'abord, il rend compte de stratégies d'actions collectives pour mieux prévenir et agir sur la violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles. Ensuite, l'éthique professionnelle est présentée en tant que démarche visant à rendre plus efficace et plus efficiente l'intervention sociale auprès de la clientèle-femme dans ces communautés.

1. Cette étude fut menée par la Méridienne, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale en Estrie. Ce texte découle, entre autres, de l'expérience de pratique et de stagiaire de la 1re auteure en contexte de V.C. Cette expérience est appuyée par l'expertise des deux autres auteures qui travaillent sur des problématiques connexes. Le choix du féminin (intervenante) s'explique par le fait que, généralement, les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence accueillent des femmes et des enfants qui sont pris en charge par des intervenantES.

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE DANS LES COMMUNAUTÉS ETHNOCULTURELLES : PERTINENCE DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE ET DE LA RECHERCHE-ACTION

Approche communautaire : des actions intégratives inclusives et contextualisantes

Lorsqu'on se penche sur la nature de l'alliance entre les intervenantes et la clientèle issue de l'immigration, il est possible de relever des situations d'incompréhensions interculturelles qui peuvent influer sur la qualité de l'intervention. Lorsque cela touche des populations venues d'ailleurs, des discours essentialistes sont véhiculés par les professionnels, et cela, par méconnaissance de leurs codes culturels. Par exemple, la perception sociale du rôle des femmes comme étant toutes soumises (Hajdman, 2015) ou la tendance à considérer la violence conjugale comme étant intrinsèque à la culture de certains groupes ethnoculturels (Massaoui, 2017) relèvent parfois de l'imaginaire social. Certaines femmes rencontrées dans le cadre de notre pratique ont révélé, à leur tour, leurs préjugés à l'égard des intervenantes et de leurs pratiques qu'elles jugent comme essentiellement « occidentalisées », ne prenant pas en considération leur spécificité culturelle. Sans tomber dans le piège d'expliquer toutes les lacunes dans l'intervention par les différences culturelles (Landry et Lano, 1990), il est nécessaire que les intervenantes et les groupes ethnoculturels soient sensibilisés à leurs réalités mutuelles pour que les unes et les autres se nourrissent des pratiques culturelles de leurs environnements respectifs. C'est dans ce sillage que s'inscrit l'approche communautaire, laquelle repose sur le principe d'une interaction positive basée sur la promotion des relations, sur la mise en relief de ce qui est en commun (et différent) et sur une forme de construction participative (Roméro, 2017).

En ce sens, l'approche communautaire tend à mobiliser les communautés ethnoculturelles face à un problème qui les affecte et à les impliquer directement dans l'intervention. Abondant dans le même sens, des intervenants du milieu communautaire et institutionnel réitèrent l'importance de valoriser les programmes de prévention en matière de violence conjugale en suscitant la participation active des immigrants eux-mêmes, des femmes et des hommes de toutes les générations ainsi qu'en encourageant le partage des expertises des professionnels (Rojas-Viger, 2008). Lors de ces activités de sensibilisation, les thématiques abordées par les professionnels peuvent reposer sur des éléments théoriques, juridiques, structurels ou organisationnels. La participation de personnes

appartenant à divers groupes ethnoculturels en tant que promoteurs de leur culture (normes, valeurs, croyances, etc.) est à encourager. En effet, le recours à diverses activités, comme le théâtre, permet d'exposer la violence conjugale pour la rendre publique, donc moins taboue. Ainsi, la mise en place d'actions collectives vise à rapprocher les communautés ethnoculturelles et les intervenantes en vue de favoriser un dialogue concerté et constructif qui permettrait de mieux agir sur la violence conjugale.

Recherche-action : démarche trilogique pour réactualiser les connaissances et renouveler les pratiques

Dans le prolongement de l'approche communautaire présentée antérieurement et pour assurer une meilleure intégration des savoirs scientifiques, professionnels et expérientiels, nous encourageons la consolidation des liens entre les universitaires, les intervenants ou les travailleurs sociaux du milieu et les communautés ethnoculturelles. Cette démarche s'inscrit dans une perspective de valorisation et de mise à jour des savoirs endogènes lesquels renvoient à des expériences épistémologiques et gnoséologiques passées et présentes théorisées ou codifiées par un groupe social (Massavou, 2012). En effet, la recherche-action permet la complémentarité des savoirs scientifiques et des savoirs endogènes acquis avec l'expérience du terrain pour saisir la violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles à partir du sens que ses membres porteurs d'une expérience à la fois pré-migratoire et post-migratoire y accordent. Cela plaide pour l'importance d'intégrer en recherche la dimension du parcours de vie (ou du parcours migratoire) dans l'analyse de la violence conjugale (Lichtenstein et Johnson, 2009). Les participants à ces recherches établissent souvent un lien entre leur passé (à travers des paroles imprégnées de repères culturels) et leur expérience de vie post-migratoire, ce qui contribue à faciliter la compréhension de la violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles en contexte québécois. En ce sens, on observe une augmentation des projets de type recherche-action menés par des chercheurs soucieux d'abattre le mur dressé entre les producteurs de savoirs scientifiques et les participants, considérant ces derniers comme des partenaires à part entière, capables de formuler leurs avis, leurs réflexions et leurs analyses (De Laat, Boyer, Hudson et Goulet, 2014). Pour les adeptes de ce type de recherche, la nécessité d'établir une communication avec les populations concernées par un problème social et avec les professionnels du milieu est un gage de réussite pour mobiliser des connaissances théoriques et pratiques probantes.

Bref, c'est par la réalisation d'une relation trilogique entre le savoir scientifique, le savoir expert et le savoir expérientiel que dépend, en majeure partie, un renouvellement des savoirs et des pratiques d'intervention, et ce, en vue de mieux répondre aux besoins des communautés ethnoculturelles.

L'INTERVENTION EN CONTEXTE INTERCULTUREL : RÉFLEXION ÉTHIQUE AUTOUR DE L'EFFICACITÉ ET DE LA CRÉDIBILITÉ DE L'INTERVENANTE

L'acquisition de savoirs et de pratiques probantes peut-elle à elle seule garantir la crédibilité et l'efficacité de l'intervenante dans un contexte de relation d'aide souvent ponctué par le traitement de situations complexes et singulières ? Notre expérience en tant qu'intervenante sous-tendue par notre posture réflexive nous amène à valoriser l'éthique de l'intervention qui doit être comprise comme une manière de faire (Quintin, 2012).

L'efficacité en contexte de pratique, lequel renvoie à l'atteinte des résultats d'une action (Chanlat, 2012), renferme des exigences éthiques dont l'intervenante doit tenir compte. Toute intervention en contexte de pluralité ethnique ne sera éthique que si elle est sensible à la culture, aux normes et aux valeurs de l'autre (Massé, 2016). Cela revient à dire qu'il peut être imprudent, voire inefficace, pour l'intervenante, de penser bien faire à l'endroit de la femme-cliente en évoquant uniquement les valeurs relatives à la mission qui lui est confiée dans un contexte sociétal et juridique donné. Il est probable que la collision entre les valeurs professionnelles (éthique de responsabilité de l'intervenante) et celles de la cliente (éthique de conviction) entache l'efficacité de l'intervention au point de ne pas produire les résultats escomptés. Par exemple, les femmes violentées consultent leur entourage (famille élargie ou des individus considérés comme des modèles dans leur communauté) pour prendre des décisions au sujet de leur couple. Or, diverses intervenantes se placent dans une finalité d'autonomie individuelle lorsqu'elles accompagnent des personnes immigrantes et c'est là qu'elles rencontrent, comme obstacle à l'intervention, le « nous » familial immigrant (Vatz-Laaroussi, 2000).

Ces situations peuvent constituer un dilemme éthique pour l'intervenante qui se retrouve partagée entre les exigences rattachées à sa culture professionnelle et la nécessité d'être à l'écoute de la femme porteuse de référents culturels. En effet, la femme-cliente qui ne fait pas preuve d'une attitude réceptive face aux attentes formulées par le cercle familial ou communautaire peut en être exclue. Par conséquent, l'efficacité de l'intervention réside dans la compétence de l'intervenante à faire valoir sa responsabilité professionnelle,

laquelle consiste à s'offrir une place confortable dans le processus interventionnel, tout en considérant la femme-cliente comme un sujet culturellement et socialement défini. Les intervenantes doivent certes se conformer aux normes établies par leur profession, mais « le danger résiderait dans le fait que les normes qui sont des moyens se substituent aux fins qu'elles visent de sorte qu'elles deviendraient plus importantes que le développement de l'être humain » (Quintin, 2012, p. 83). Ainsi, l'efficacité de l'intervention, telle que définie en amont, tient au fait de répondre aux besoins de la femme-cliente en favorisant un travail de collaboration, pour une prise de décision partagée (Doucet, 2014).

Une attitude collaborative en contexte d'intervention interculturelle contribue à renforcer la crédibilité de l'intervenante qui, parce que renvoyant à une valeur totalement subjective eu égard à un certain nombre de critères explicites ou implicites (Desharnais, 2010), n'est pas d'emblée acquise aux yeux de la femme-cliente. Pourquoi la femme violentée devrait-elle être l'objet de l'application de pratiques, et non sujet dont la présence inspirerait flexibilité et intégration de ses caractéristiques personnelles, sociales et culturelles ? Il s'agit d'inviter l'intervenante à sortir de sa zone de confort professionnel pour se confronter à une réalité éthique et ethnique différente qui peut parfois heurter sa conscience professionnelle. Notre expérience d'intervenante en contexte interculturel nous permet d'avancer que certaines femmes qui font face à une prise de décision font plusieurs allers-retours auprès de leur famille, de leurs amis et de leurs proches. Ces situations constituent de nouveaux cas interculturels pour l'intervenante, ainsi appelée à moduler ses approches d'intervention.

CONCLUSION

Les « femmes venues d'ailleurs », qu'elles soient immigrantes ou de communautés ethnoculturelles, constituent une population diversifiée en matière de parcours et de trajectoire migratoire, de réalités socioculturelles, d'attributs, etc. Conséquemment, leurs besoins et leurs attentes à prendre en compte dans le processus interventionnel en contexte de violence conjugale sont variés. Cependant, il existe une propension pour les intervenantes à appliquer les mêmes pratiques ou méthodes d'intervention à l'ensemble de la clientèle. C'est pourquoi nous invitons les différents acteurs engagés dans la lutte contre la violence conjugale, qu'il s'agisse des communautés ethnoculturelles, des intervenantes, des chercheurs ou des planificateurs de politiques publiques, à se mobiliser et à consentir des efforts dans le renouvellement des savoirs théoriques et pratiques. Somme toute, les

actions préventives, reposant sur des démarches inclusives et l'éthique de l'intervention sous-tendue par des pratiques réflexives, sont à encourager.

BIBLIOGRAPHIE

CHAMPY, F. (2017). *Décrire des activités prudentielles pour aider à les réhabiliter ? Enjeux théoriques et pratiques d'enquêtes qualitatives sur la prise en charge de malades précaires dans les permanences d'accès aux soins de santé en France.* Récupéré de ww.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero36(2)/rq-36-2-champy.pdf.

CHANLAT, J. F. (2003). L'action publique, l'éthique du bien commun, l'efficacité et l'efficience : Un regard croisé. Dans E. Yves et G. David (dir.), *Sens et paradoxes de l'emploi public au XXIe siècle (p. 13-28)*. Paris : Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

COLLIN, F. (s.d.). *Le féminisme. Les théories*. Récupéré de https://www.universalis.fr/encyclopedie/feminisme-les-theories/.

CORBEIL, C. ET MARCHAND, I. (2007). *L'intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d'analyse et d'intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées.* Récupéré de https://unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfemininеintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf.

DE LAAT, M., BOYER, S., HUDSON, C. ET GOULET, E. (2014). Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive. *Globe, Revue internationale d'études québécoises, 17*(2), 69-91.

DESHARNAIS, R. (2010). *Tout est question de crédibilité, un mode d'emploi pour tous.* Marieville : Les éditeurs réunis.

DOUCET, H. (2014). *L'Éthique clinique. Pour une approche relationnelle dans les soins.* Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

FANÉ, F. (2018). *La violence conjugale dans les communautés ethnoculturelles : regards croisés entre théories et pratiques d'intervention* (Essai de maîtrise). Université de Sherbrooke.

HAJDEMAN, S. (2015). *Les besoins spécifiques des femmes immigrantes victimes de violence conjugale en maison d'hébergement*. Rapport de stage présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales en vue de l'obtention du grade de Maître (M. Sc.) en criminologie. Université de Montréal.

LANDRY, M. ET LANO, C. (1990). Dépaysées, au bout du monde… Un nouvel outil d'intervention culturelle. *Nouvelles pratiques sociales, 3*(2), 225-228.

LESSARD, G., MONTMINY, L., LESIEUX, G., FLYNN, C., ROY, V., GAUTHIER, S. ET FORTIN, A. (2015). Des violences conjugales aux violences intrafamiliales : quelles définitions pour quelles compréhensions du problème ? Enfances, Familles. *Générations, 22*(1) 1-26.

LEGAULT, G. (1993). Femmes immigrantes : problématiques et intervention féministe. *Culture et Intervention, 42*(1), 63-80.

LICHTENSTEIN, B. ET JOHNSON, I. M. (2009). Older African American women and barriers to reporting domestic violence to law enforcement in the rural Deep South. *Women & Criminal Justice, 19*(4) 286-305.

MASSAVOU, R. (2012). *Savoirs endogènes en classe des sciences : points de vue d'enseignants et d'enseignantes en formation au Gabon.* Recupéré de https://journals.openedition.org/ere/823.

MASSÉ, R. (2016). L'éthique de l'intervention face à la pluralité des moralités et aux rapports de pouvoir. *Nouvelles pratiques sociales, 28*(2), 123-137.

LA MÉRIDIENNE (2016). *Améliorer l'accessibilité aux services pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale*. Rapport d'évaluation. Recupéré de http://lameridienne.ca/wpcontent/uploads/2017/05/Rapport-Évaluation-des-besoins.pdf.

MOLINA, Y. (2016). La pratique réflexive dans la formation en travail social. Le parcours de professionnalisation et le mémoire de recherche. *Approches inductives, 3*(1), 68-90.

QUINTIN, J. (2012). *Éthique et toxicomanie, les conduites addictives au cœur de condition humaine*. Montréal : Liber.

ROJAS-VIGER, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire : Perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales, 20*(2), 124-141.

ROMÉRO, G. C. (2017). Une approche interculturaliste théorico-pratique. Application à une expérience communautaire et médiatrice dans des quartiers multiculturels d'Espagne. *L'interculturel dans la cité, 41*(3), 233-265.

VATZ-LAAROUSSI, M. (2000). L'interculturalité en milieu culturellement homogène : un défi pour la formation professionnelle. *Cahiers de la recherche en éducation, 7*(3), 457-482.